

DIRECTION NATIONALE DES ACTIVITÉS SOCIALES
OFFRES SOCIALES DU COGAS

POUR VOUS

Les offres sociales
liées au handicap

[sommaire](#)



LE GROUPE LA POSTE

Sommaire

L'offre sociale accompagne le handicap !

Par sa politique d'offre sociale, le COGAS* à La Poste souhaite apporter un soutien particulier à ceux qui en ont le plus besoin et ainsi participer à leur bien-être. Un de vos proches ou vous-même êtes en situation de handicap : les associations de La Poste vous accompagnent et proposent des offres et services adaptés. Vous pouvez également bénéficier d'aides financières.

COGAS

Conseil d'Orientation et de Gestion des Activités Sociales.

À La Poste, c'est le COGAS qui définit les orientations de la politique d'action sociale. Cette instance nationale regroupe actuellement des représentants-es de La Poste, des Organisations Syndicales (CFDT, CGC-UNSA, CGT, FO, SUD), ainsi que des associations de personnel.



Les associations de La Poste	3
L'APCLD	3
L'ATHA	4
L'AFEH	5
L'enfance	6
Vie quotidienne et scolarité des enfants.....	6
La réservation de places en établissements spécialisés.....	6
Vacances des enfants.....	7
Vacances en famille ou entre amis	9
Bourse Solidarité Vacances.....	9
VSA-Corrèze	9
Azureva	10
Le sport	11
Handisport	11
Sport adapté	11
Offre sport	11
Le Chèque Emploi Service Universel (CESU)	12
Repas, courses, garde d'enfant, soutien scolaire, bricolage... ..	12
Le commerce	13
La Coop Ergo	13
La téléassistance	14
La communication	16
Informations	17
Le Portail Malin, site de l'action sociale	17
Par téléphone	17

Les associations de La Poste



L'APCLD

Créée en 1933, l'APCLD œuvre pour faciliter le quotidien des personnes malades et/ou handicapées des Groupes La Poste et Orange, en activité ou retraités, ainsi que leurs proches.

Sa vocation d'action sociale est mise en œuvre par ses permanents et son réseau fort de bénévoles organisés en équipes départementales sur tout le territoire français (Métropolitain et Dom).

L'aide aux personnes malades ou en situation de handicap prend diverses formes :

- Accompagner : soutien moral.
Rompre l'isolement que peuvent engendrer la maladie ou le handicap et créer du lien social.
- Aider dans les démarches : informations administratives et juridiques, conseils, orientations et avis d'experts.

- Faciliter l'accès aux soins :
 - logements d'accueil APCLD,
 - conseil et orientation de médecins spécialistes,
 - aides pécuniaires en lien avec la maladie ou le handicap,
 - réservations de places prioritaires dans des établissements spécialisés et de retraite.
- Prévention santé et sensibilisation au handicap :
 - campagnes de promotion de la santé afin de réduire les facteurs de risques des maladies (Campagne Nutrition Santé, AVC,...),
 - actions de sensibilisation et d'information sur le handicap (les droits, l'accord handicap, ...).

Contact

Tél. : 01 49 12 08 30

E-mail : apclld@apclld.fr

Site Internet : www.apclld.fr





L'ATHA

L'association des travailleurs-euses handicapés-es et/ou reclassés-es (ATHA) veille à l'insertion, au maintien dans l'emploi et au développement professionnel des postiers, quelle que soit leur situation de handicap.

Ses actions :

- Parler des situations de handicap et écouter. Il est en effet difficile de s'adapter à une situation de handicap, lorsque celui-ci n'est pas de naissance.
- Répondre à toute question sur la réglementation et la loi.
- Accompagner dans les démarches auprès de l'entreprise.
- En cas de difficultés professionnelles, conseiller, jouer le rôle de médiateur auprès du manager, réfléchir aux solutions les mieux adaptées d'aménagement de poste de travail.

- L'ATHA accompagne ainsi les managers, les médecins du travail et les assistants-es sociaux-les, les directeurs d'établissement, les responsables ressources humaines, les collègues de travail, les préventeurs qui le demandent. Elle les sensibilise sur les dispositions réglementaires et législatives. Elle apporte son expertise également sur l'adaptation des postes de travail au regard des handicaps.

Contact

Tél. : 01 40 78 13 13

E-mail : contact@atha.fr

Site Internet : www.atha.fr



L'AFEH

L'association des familles d'enfants handicapés (AFEH) accompagne les familles de postiers-ères ayant un enfant en situation de handicap, quel que soit son âge.

Ses actions :

- Faire connaître et défendre les droits des enfants en situation de handicap.
- Apporter aux familles un soutien moral et matériel.
- Organiser et gérer chaque année des centres de vacances pour enfants en situation de handicap et un centre familial VSA-Corrèze (Village Séjour Accompagné).
- Organiser des samedi « loisirs » : proposer aux enfants en situation de handicap des activités le samedi telles que la musique, le cinéma, le sport.
- Contribuer à la réservation de places dans des établissements spécialisés.

Contact

Tél. : 01 58 10 15 00

E-mail : afeh@wanadoo.fr

Site Internet : www.afeh.net



- Fédérer 2 associations de gestion accueillant des adultes handicapés : l'AGEF Pays de Brive et l'AGEF de Nuits-Saint-Georges (association d'intégration par le travail des personnes porteuses de handicap).

AGEF de Nuit-Saint-Georges

L'association œuvre pour l'insertion sociale d'enfants de postiers-ères adultes porteurs de handicap par le biais d'un établissement et des services d'aide par le travail (ESAT).

Services proposés par l'ESAT :

- imprimerie, mise sous pli, façonnage,
- blanchisserie, repassage,
- serrurerie, métallerie, chaudronnerie,
- conditionnement, montage, assemblage,
- menuiserie, travail du bois.

Contact :

Adresse : Z.I.

BP 110 - 7 rue Philippe Le Bon
21700 Nuits-Saint-Georges

Tél. : 03 80 62 45 00

E-mail : siege.agef@agef21.fr

Site Internet : www.agef21.com

AGEF Pays de Brive

L'association gère une maison d'accueil spécialisée à Varetz. Des personnes en situation de lourd handicap, enfants de postiers-ères, y sont accueillies de façon permanente.

Contact :

Adresse : La Ferme Loisirs
Les Rivières
19240 ALLASSAC

Tél. : 05 55 22 00 67

L'enfance

Le COGAS propose les prestations d'action sociale suivantes pour les parents ayant la charge effective et permanente de l'enfant et sans aucune condition de ressources.



Vie quotidienne et scolarité des enfants

- L'allocation aux parents d'enfants infirmes ou handicapés de moins de 20 ans : 158,03 euros par mois en 2014.
- L'allocation spéciale pour étudiants ou apprentis âgés de 20 à 27 ans atteints d'une maladie chronique ou d'une infirmité, versée mensuellement au taux de 30 % de la base mensuelle de calcul des prestations familiales.
- Texte réglementaire :
 - Note de service CORP-DNAS 2014-0166 du 12 août 2014 :
Prestation d'action sociale : mesures en faveur des parents d'enfants handicapés (en ligne sur le Portail Malin).

La réservation de places en établissements spécialisés

La Poste, via l'AFEH, prend aussi en charge la réservation de places, de « lits médicalisés » en établissements spécialisés pour les enfants de postiers en situation de handicap.

Contact national

Tél. : 01 58 10 15 00

E-mail : afeh@wanadoo.fr



Vacances des enfants

Prestation d'action sociale

L'allocation aux frais de séjour en centres de vacances spécialisés pour enfants handicapés : 20,69 euros par jour en 2014.

La Poste participe aux frais de séjours en centres familiaux de vacances agréés ou en gîtes. Cette prestation est versée à taux plein pour les parents d'enfants handicapés quelles que soient les ressources de la famille. Si le séjour est effectué dans les centres gérés par l'Association des Familles d'Enfants Handicapés (AFEH), la participation de La Poste est versée directement à l'association. Le prix du séjour demandé aux familles tient compte de cette participation.



Contact

Par internet :

- Le Portail Malin, le site de l'action sociale : **www.portail-malin.com** (utilisateur : offre ; mot de passe : sociale) Rubrique solidarité
- Également accessible depuis i-poste et votre intranet métier.

Par téléphone :

La ligne de l'action sociale



Des postiers-ères vous répondent du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (heures de métropole).

Les vacances de l'AFEH

Chaque année, plus de 300 enfants de postiers-ères (enfants, adolescents-es, adultes) en situation de handicap passent leur mois d'août dans les 13 centres de vacances de l'AFEH. Diverses activités sont organisées : visites, canoë, poney, soirées dansantes...

Chaque année pour l'organisation de ces vacances, l'association recrute des adjoints-es à la santé, des animateurs-rices et des cuisiniers-ères. Des réunions d'information et de recrutement sont organisées dans toute la France sur le mois de février ou de mars.

Contact Service Vacances de l'AFEH

Tél. : 01 58 10 15 06

Site Internet : www.afeh.net



Les vacances de l'AVEA

Lorsque le handicap le permet, l'Association de Vacances des Enfants et Adolescents-es de La Poste (AVEA) accueille les enfants.

Cette association propose un large choix de séjours pour les 4 à 17 ans :

- séjours multi-activités en métropole (poney, activités nautiques, activités de pleine nature...),
- séjours de proximité, formule idéale pour sa première colonie de vacances,
- séjours dans les départements d'Outre-mer et circuits à l'étranger (Irlande, Norvège, Croatie, Portugal, Québec, Argentine...),
- séjours de prérentrée fin août pour aborder la rentrée en douceur.

**Pour en savoir plus,
demandez le catalogue AVEA !**

Contact AVEA

Tél. : 0 800 87 86 88 (numéro vert)

Site Internet : www.avea.asso.fr

Si votre enfant est en situation de handicap, pour son confort, il convient de prendre contact avec le **Service Qualité de l'AVEA La Poste :**

Tél. : 01 44 54 79 98

Mail : qualite@avea.asso.fr

Par ailleurs l'AVEA conseille également de prendre contact avec **l'association des Familles d'Enfants Handicapés de La Poste (AFEH)** qui a pour mission d'aider et de conseiller les parents :

Tél. : 01 58 10 15 00

Les enfants en situation de handicap sont accueillis exclusivement dans des centres en gestion AVEA La Poste, dans la mesure où leur handicap va dans le sens de l'intégration avec le fonctionnement du séjour et de l'adaptabilité des locaux.

Vacances en famille ou entre amis



Bourse Solidarité Vacances

Partir en vacances à tout petit prix, c'est possible grâce au programme « BSV » !

Un partenariat exceptionnel entre La Poste et l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances) permet aux postiers-ères actifs-ves de bénéficier du programme Bourse Solidarité Vacances, proposé par l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV), sous conditions de ressources définies par l'ANCV sur l'année en cours.

Pour les personnes en situation de handicap, des logements adaptés sont proposés.

Des offres sont régulièrement mises en ligne sur le Portail Malin. Renseignez-vous !

VSA-Corrèze

VSA-Corrèze, le village vacances de l'AFEH est entièrement adapté aux personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

Il accueille non seulement les personnes en situation de handicap, mais aussi les familles et les amis, en priorité de La Poste et d'Orange. VSA est composé de 5 grands pavillons et de 3 petits pavillons, pouvant accueillir jusqu'à 41 personnes.

Il dispose d'une piscine adaptée de 10 mètres sur 20, d'une baignoire à hauteur

variable dans un pavillon, de jeux adaptés, comme les balançoires, d'une main courante jalonnée de codes couleurs, pictos, marquages au sol, et indications en braille.

Une offre coup de cœur (offre aidée par La Poste sous conditions de ressources pour favoriser le départ en vacances) est proposée sur le Portail Malin et le site de TouLoisirs.

Renseignez-vous !

Contact VSA-Corrèze

Tél. : 05 55 17 01 67

E-mail : contact@vsa-correze.com

Site Internet : www.vsa-correze.com

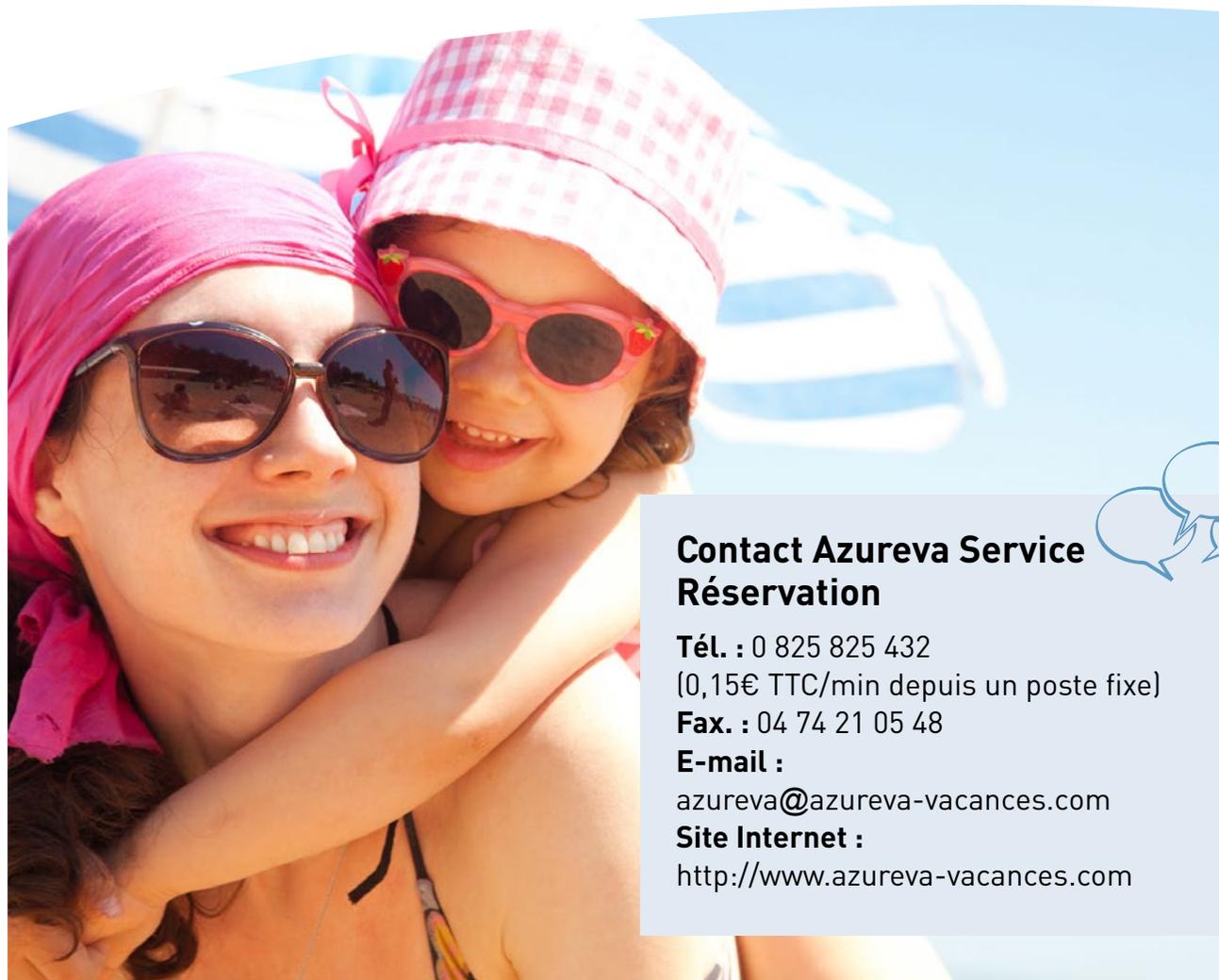


Azureva

Dans 25 de ses 38 villages, Azureva propose des hébergements adaptés aux personnes à mobilité réduite : 106 hébergements au total. Toutes les destinations sont concernées : mer, océan, montagne, campagne.

Azureva propose toute l'année des tarifs préférentiels pour les postiers avec des réductions de 16 à 27 % selon les ressources.

Sans oublier les Coups de cœur Azureva à chaque vacance scolaire avec des réductions jusqu'à 50 % avec l'aide du COGAS de La Poste (sous conditions).



Contact Azureva Service Réservation

Tél. : 0 825 825 432
(0,15€ TTC/min depuis un poste fixe)

Fax. : 04 74 21 05 48

E-mail :

azureva@azureva-vacances.com

Site Internet :

<http://www.azureva-vacances.com>



Le sport



Handisport

Le handisport regroupe l'ensemble des personnes ayant des handicaps moteurs, physiques ou sensoriels. Ces personnes ont besoin que le matériel mis à leur disposition soit adapté à leur problème mais les explications sur la pratique restent identiques à une personne valide.

Sport adapté

Le sport adapté permet aux personnes ayant des handicaps mentaux de pouvoir pratiquer une activité sportive. Le handicap mental nécessite des explications adaptées car la compréhension est la base du problème. Ces personnes, déjà encadrées par ailleurs, peuvent donc intégrer les clubs lors de stages spécialement conçus pour eux.

La liste des clubs ASPTT qui proposent du handisport ou sport adapté est en ligne sur le Portail Malin.

L'ASPTT a aussi une rubrique dédiée sur son site Internet consacré au handicap :
<http://asptt.com/category/type-de-pratique/handisport/>

Offre sport

Les postiers-ères, leur conjoint-e ainsi que leurs enfants à charge effective et permanente de moins de 20 ans, peuvent bénéficier de la participation du Cogas pour une pratique sportive annuelle pratiquée dans une des ASPTT. Cette aide financière est à hauteur de 60% du coût de l'activité dans la limite de 60 €. **Les enfants handicapés peuvent bénéficier de l'offre sport sans limite d'âge, sur présentation d'un justificatif (cf. conditions sur le Portail Malin).** Tout sport pratiqué dans un club agréé relevant de la fédération handisport, ouvre droit à l'offre sport de La Poste.

Contact

Par internet :

- Le Portail Malin, le site de l'action sociale : **www.portail-malin.com** (utilisateur : offre ; mot de passe : sociale) Rubrique solidarité
- Également accessible depuis i-poste et votre intranet métier.

Par téléphone :

La ligne de l'action sociale



Des postiers-ères vous répondent du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (heures de métropole).



Le Chèque Emploi Service Universel (CESU)



Repas, courses, garde d'enfant, soutien scolaire, bricolage...

Le CESU est un titre de paiement pré financé par La Poste d'une valeur faciale de 15 euros, qui permet de régler des services à la personne.

Les postiers en situation de handicap ou ayant une personne handicapée à charge ne sont pas limités dans le nombre de CESU commandés. Toutefois, le montant de l'aide de La Poste ne doit pas dépasser 1 830 euros par an et par bénéficiaire.



Pour en savoir plus...

Sur les prestations d'action sociale, les dernières actualités du CESU et obtenir les imprimés de demande :

Par internet :

- Le Portail Malin, le site de l'action sociale : **www.portail-malin.com** (utilisateur : offre ; mot de passe : sociale) Rubrique solidarité
- Également accessible depuis i-poste et votre intranet métier.

Par téléphone :

La ligne de l'action sociale



Des postiers-ères vous répondent du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (heures de métropole).

Le commerce

La Coop Ergo



Les coopératives proposent aux postiers-ères de nombreux produits à prix compétitifs. Elles complètent leur rôle économique par des offres adaptées à tous les âges de la vie et aux situations handicapantes. Ainsi la Coop Ergo est née pour proposer une gamme de produits ergonomiques. Elle propose plus de 2500 produits sélectionnés par des experts et des conseils qui facilitent tous les quotidiens.

Pour vous, comme pour vos proches, des solutions existent pour adapter l'habitat et apporter plus de confort, d'autonomie et de bien-être.

Contact service client

Tél. : 0810 813 919

E-mail : site.seredis@orange.fr



A savoir :

Cette offre privilège de **-15%** sur les produits est réservée aux sociétaires d'une Coopérative de La Poste.

Pour devenir sociétaire, il suffit de prendre une part sociale de 10 euros à vie.



La téléassistance

Sécuriser les personnes âgées et leur permettre de vivre sereinement chez elles, plus longtemps.

La téléassistance permet à des personnes âgées, isolées, fragilisées et/ou et situation de handicap de continuer de vivre chez elles, en toute sécurité, et apporte à leur entourage tranquillité et sérénité.

De plus, la Téléassistance favorise le maintien/retour au domicile des personnes temporairement dépendantes après hospitalisation.

D'un simple clic sur un bouton d'alarme, le bénéficiaire peut contacter 24h sur 24 et 7 jours sur 7, un chargé d'écoute spécialement formé dans la prise en charge des attentes et des besoins des personnes fragilisées.

En rassurant l'abonné et ses proches grâce à la mise en place d'actions d'aide et de secours en cas de besoin, le service de téléassistance apporte un réel soutien aux personnes âgées et à leurs aidants.

Un prestataire de référence

La Poste a choisi, pour assurer ce service de téléassistance, de faire confiance à la société Mondial Assistance spécialisée dans la téléassistance aux personnes depuis plus de 20 ans.

Un matériel simple et fiable :

Le matériel de téléassistance se compose d'un transmetteur et d'une télécommande qui peut être portée en bracelet ou en pendentif.

Le transmetteur est branché sur la ligne téléphonique et une prise secteur.

La télécommande permet de déclencher à distance un appel, par simple pression du doigt, et la communication s'établit en mode « interphonie » avec les chargés de téléassistance de Mondial Assistance.

Qui peut bénéficier de l'offre ?

- Les retraités de La Poste maison mère en tant que souscripteurs et abonnés.
- Les salariés de La Poste maison mère en tant que souscripteurs (pour le compte de leur parent abonné).



Votre abonnement :

La Direction Nationale des Activités Sociales (D.N.A.S) de La Poste et la Banque Postale ont négocié auprès de Mondial Assistance, pour les postiers actifs et retraités, une offre spéciale de téléassistance avec une **remise de 18%** sur le tarif grand public, soit un tarif de **18€ TTC** par abonné et par mois. Dans le cadre de cette offre, vous bénéficiez aussi de **la gratuité des frais de dossiers** (qui s'élèvent à 29,90€ pour le tarif public).

Votre abonnement de téléassistance comprend les prestations suivantes :

- La location d'un transmetteur de téléassistance et d'une télécommande.

- Le service d'écoute 24h/24 et 7 jours sur 7 pour 1 ou 2 personnes vivant sous le même toit.
- La réception et le traitement des appels jusqu'à bonne fin.
- La maintenance et le dépannage du matériel défectueux par échange standard en auto-installation.
- Pour les couples, la fourniture d'une 2^{ème} télécommande gratuitement.
- Pas de frais d'installation, le matériel est envoyé par courrier en mode « auto-installable ». Si le bénéficiaire le souhaite et, sous réserve de disponibilité, un technicien peut se rendre à son domicile pour procéder à l'installation, le coût est de 40€ TTC en sus du tarif mensuel.
- Une réduction d'impôts équivalente à 50% des sommes versées au titre de l'abonnement (Selon la législation fiscale en vigueur).
- Pas de durée minimale d'abonnement : résiliation possible à tous moments, sans frais.

Offre spéciale Postiers

Une remise de **18%**
par rapport au prix public

Pour vous abonner à la téléassistance :



Contactez Mondial Assistance :

- **Tél : 0 811 65 7000**
(coût d'un appel local)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
Mondial Assistance vous fera parvenir un dossier d'abonnement à remplir, et à lui retourner daté, signé et accompagné des pièces demandées.
- **Ou bien connectez-vous sur internet :**
www.mondial-teleassistance.com
Et insérez le code privilège « laposte » pour bénéficier des conditions tarifaires préférentielles définies.



La communication

Une offre visible sur les supports de communication de la Direction Nationale des Activités Sociales de La Poste et sur le Portail Malin avec :

- Pour chaque offre, la mention de l'accessibilité avec l'aide des pictogrammes suivants :



handicap visuel



handicap moteur



handicap auditif



handicap mental

- Un accès handicap dès la page d'accueil du Portail Malin qui récapitule l'ensemble de l'offre sociale accessible aux postiers en situation de handicap.
- Dans le contenu des offres loisirs, vacances, une partie est dédiée à l'accessibilité. Elle précise l'accessibilité du lieu, la priorité, le prix, les modalités type prêt d'un fauteuil

roulant, visite en langue des signes ou en LPC (langage parlé commenté) etc..., liées à la situation de handicap.

- Un filtre handicap sur le Portail Malin qui permet de sélectionner toutes les offres accessibles :

The screenshot shows the 'Portail Malin' website interface. A search filter is active, showing a list of categories under 'SOLIDARITÉ': Don, Handicap (selected), Secourisme, Santé, Vacances, and Autres. Below this, under 'TYPE D'ACTIVITÉS', 'Manifestation / Événement' is selected. The main content area displays several offers, including 'Tère Bourse solidarité : Projet sur le handicap', 'Adhérer à l'APCLD : deux possibilités', and 'Une journée champêtre avec l'AFEH'. Each offer includes a title, a brief description, and an accessibility icon (a person in a wheelchair).

Le Portail Malin, site de l'action sociale *

Sur Intranet : i-Poste > Portail Malin

Sur Internet : www.portail-malin.com

- Nom d'utilisateur : offre
- Mot de passe : sociale

* Également disponible via votre intranet métier.

Vous pouvez accéder à l'ensemble des offres sociales liées au handicap en cliquant dans la rubrique handicap.

Par téléphone

La ligne de l'action sociale



Des postiers-ères vous répondent du lundi au vendredi de 9 h à 17 h (heures de métropole).